



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Arabie Saoudite

Question au Gouvernement n° 1395

Texte de la question

PRISE D'OTAGES EN ARABIE SAOUDITE

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Monsieur le ministre des affaires étrangères, durant ce week-end l'Arabie saoudite a été victime d'une attaque terroriste. Une cinquantaine de personnes ont été prises en otage par un groupe islamiste dans la ville d'Al-Khobar. Cette attaque, revendiquée par Al-Qaeda, a été interrompue par l'intervention des forces de sécurité saoudiennes dimanche matin. Le bilan humain est lourd : vingt morts, dont neuf otages tués par leurs ravisseurs.

Les motifs d'inquiétude à la suite de cette nouvelle attaque sont multiples, d'autant que les diplomates présents dans le pays, notamment l'ambassadeur anglais, craignent de nouvelles actions terroristes.

Monsieur le ministre, alors que l'inquiétude et l'incertitude persistent en Arabie saoudite et dans la région du Golfe, pouvez-vous faire part à la représentation nationale de la situation dans cette région ? Par ailleurs, au moment où cette menace terroriste reste globale, pouvez-vous présenter la position de la France dans ce climat de très forte instabilité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Barnier, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vingt personnes, saoudiennes et étrangères, ont en effet été tuées ce week-end à Al-Khobar, ville pétrolière à l'est de l'Arabie saoudite, dans de nouveaux attentats. Je dis " nouveaux " car ce pays a connu d'autres attentats marqués par la même sauvagerie et la même violence durant les mois passés.

Le Président de la République et moi-même avons immédiatement fait part aux autorités saoudiennes de notre solidarité face à cette situation très préoccupante. Notre réaction est marquée à la fois par la détermination et par la vigilance.

Détermination à combattre les actes de terrorisme, d'où qu'ils viennent et où qu'ils frappent, puisque rien, nulle part, ne peut le justifier, ni hier à Casablanca ou à Madrid, ni aujourd'hui à Al-Khobar. Personne n'est à l'abri. Dans ce cas précis, nous serons naturellement aux côtés du royaume d'Arabie saoudite pour l'aider dans l'action qu'il conduit pour sa propre sécurité.

Détermination, mais aussi vigilance, en particulier pour protéger nos compatriotes : il y en a près de 4 000 en Arabie saoudite, qui se comportent avec beaucoup de sang-froid. Je me suis entretenu longuement au téléphone ce matin avec notre ambassadeur à Ryad qui est liaison permanente avec la communauté française, afin de prendre toutes les mesures nécessaires de protection et de prévention.

Depuis huit semaines, je rencontre beaucoup de Français qui vivent à l'étranger dans des pays où il y a des risques, pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Ces Français sont extrêmement sensibles et touchés par les témoignages de solidarité et d'attention tels que ceux que leur donnent, le Sénat ou l'Assemblée nationale par votre question d'aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1395

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2004